

Régie de l'énergie

DOSSIER. R-3879-2014 PHASES 3 et 4

DÉPOSÉE EN AUDIENCE

Date: 11 SEPT. 2015

Pièces n°: C-UMQ-0030



Présentation
abrégée de la
preuve de l'UMQ

* * *

R-3879-2014
phases 3 et 4



UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

10 septembre 2015



UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

SUJETS COUVERTS PAR L'UMQ ET RECOMMANDATIONS EN DÉCOULANT

- 1) Le Code de conduite et l'étude d'allocation entre les activités AR/ANR. (recommandations # 1 et 2)
- 2) Le Plan de balisage et le calendrier de réalisation. (recommandations # 3 et 4)
- 3) La proposition d'allègement réglementaire. (recommandations # 5, 6 et 7)
- 4) La stratégie tarifaire. (aucune recommandation)
- 5) Le plan d'entretien préventif. (recommandation # 8)
- 6) CFR Côte-Nord et calcul d'application de la FAA. (recommandations # 9 et 10)



UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Appui de l'UMQ aux propositions du Distributeur

- Recommandations # 5 et 6 (Proposition d'allègement réglementaire):
 - Point de départ à 188,3 M \$
 - Neutralisation des trois éléments
- Recommandation # 9 (CFR Côte-Nord)
 - Disposition en une seule année du CFR



Modification à une recommandation de l'UMQ

- Recommandation # 7 (Proposition d'allègement réglementaire):

« L'UMQ recommande à la Régie d'imposer l'équivalent d'un facteur « x » au Distributeur et de fixer le niveau de ce facteur en fonction des objectifs que celle-ci déterminera... »

- Prévision du Distributeur pour 2016: IPC = 2 %
- Donnée publiée par Stat Can: IPC = 1,3 %



Modification à une recommandation de l'UMQ (suite)

- Conclusions de l'analyse de l'UMQ dans les causes tarifaires précédentes (accorder entre 0 % et IPC)
- UMQ avait suggéré (recomm. # 7) qu'on déduise des sommes de l'ajustement par l'IPC pour stimuler la recherche de gains d'efficience (ex: l'économie réalisée en réglementation)
- UMQ préoccupée par l'impact des « gains d'efficience » du Distributeur sur l'état du réseau et l'entretien préventif (raisons de sécurité)
- DONC: UMQ d'accord avec IPC (sans déductions) pour l'ajustement 2016 des charges d'exploitation et demande que le suivi de la Régie à l'égard de l'entretien du réseau soit priorisé.



Autres propositions de l'UMQ

- D'accord avec le Code de conduite mais demande d'approfondir la validation de son fonctionnement (rec. # 1 et 2)
- Accélérer le calendrier de balisage (rec. # 3) et présenter un plan d'adaptation organisationnelle (rec. # 4)
- Améliorer la programmation des sommes liées au facteur « risques » dans le plan d'entretien pluriannuel (rec. # 8)
- Maintenir le calcul de la FAA (rec. # 10)